

ABONNEMENT :

Pour le Canada, hors Montréal :
\$1.00 par année ; six mois,
60 cents.

Montréal et l'étranger :
Un an \$1.50
Six mois \$1.75

LE NUMERO: 2 SOUS.

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

La Cie de Publication du
NATIONALISTE,
éditeur.

Tout article doit être accom-
pagné d'un nom responsable.
Les manuscrits des collabo-
rateurs sont rendus sur demande.

Directeur-gérant : Olivar Asselin.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, RUE SAINT-THÉRÈSE, MONTRÉAL.

Téléphone Bell : Main 3237.

La vraie gloire

(Avec l'envoi d'un sonnet
de Ronsard.)

J'ai cueilli cette rose au jardin de Ronsard.

Depuis quatre cents ans bientôt qu'elle est éclos,
Elle est pareille encore à la plus fraîche rose !
Miraculeux prestige universel de l'Art !

Pendant qu'en notre esprit débile il se fait tard,
Et que notre œuvre meurt après l'apothéose,
Le vieux maître, inventeur de rythmes, se repose,
De gloire inviolable ayant sa large part.

Respire cette rose unique et merveilleuse ;
Elle frissonne encor de rosée, et, frileuse,
Solicite un rayon tiède de ton regard.

Fais plus: pour rendre hommage éclatant au génie
Qu'atteste cette fleur, mets ta lèvre infinie
Sur sa corolle, et baise, en la baisant, Ronsard !

ALBERT LOZEAU.

La justice à Chicoutimi

Nous recevons du gérant de la Com-
pagnie de Pulpes de Chicoutimi la let-
tre qui va suivre. La gravité des faits
qui y sont allégués nous fait un de-
voir de la publier.

Nous serons heureux de faire connaî-
tre la réponse des personnes mises en
cause par M. Duhamel. Nous laissons à
celui-ci toute la responsabilité de ses
affirmations.

A M. le rédacteur du "Nationaliste",
Montréal.

Chicoutimi, 10 septembre 1906.

Monsieur le Rédacteur,

A la session qui vient de se termi-
ner, les questions suivantes ont été
adressées au ministre de la Justice
par un membre de la Chambre des
Communes du Canada :

1. "Est-il à la connaissance du
gouvernement que les deux fils du juge
Gagné, qui sont avocats, viennent
d'entrer au service de la maison Pri-
ce ?"

2. "Que la maison Price a, chaque
année, un grand nombre de causes de-
vant le juge Gagné, à Chicoutimi ?"

3. "Que M. L.-G. Belley, beau-frère
du juge Gagné, est l'avocat de la ma-
ison Price à Chicoutimi ?"

4. "Si ces faits ne sont pas à la
connaissance du gouvernement, le gou-
vernement a-t-il l'intention de s'en en-
quérir, et, si nécessaire, d'attirer l'at-
tention des intéressés ?"

Aux quatre questions, le ministre a
répondu : Non.

Cette réponse ne fait croire
que le gouvernement n'a pas bien saisi
l'importance de la question et des in-
térêts en jeu.

Il nous reste l'opinion publique, et
c'est devant elle que nous allons main-
tenant porter nos plaintes, en atten-
dant que l'occasion nous soit offerte
de parler ailleurs.

Il est vrai que la maison Price a un
très grand nombre de causes chaque
année devant le juge Gagné, à Chi-
coutimi.

Il est vrai que M. L.-G. Belley,
l'avocat de M. Price, est le beau-frère
du juge Gagné.

Il est vrai que les fils du juge Ga-
gné viennent d'entrer au service de la
maison Price.

J'ajoutai ceci :
Aux premiers jours de son existence,
la Compagnie de Pulpes de Chicoutimi

a rencontré sur son chemin deux enne-
mis acharnés, qui lui ont suscité as-
sez de procès pour remplir les
cassiers du district de Chicoutimi.
Ces deux hommes sont M. Wil-
liam Price et M. L.-G. Belley. M.
Belley est l'avocat de M. Price; il
est en même temps le beau-frère du
juge Gagné, et vit avec lui sur le
pied de la plus grande intimité.
Quand M. Belley vient à Québec, c'est
ordinairement chez le juge Gagné qu'il
se retire. Quand le juge Gagné va à
Chicoutimi, c'est généralement chez
M. Belley que nous le voyons.

Avant de monter sur le banc le juge
Gagné était l'avocat de la compagnie
Price.

Nous avons à plusieurs occasions,
sans éclat, mais aussi sans succès,
cherché à faire comprendre qu'il
se serait plus convenable que nos différends
avec la compagnie Price fussent sou-
mis à un juge étranger.

Voici qui fait débiter la mesure :
L'hiver dernier, pendant que le ju-
ge Gagné était en tournée, deux pou-
ssins de la compagnie Price ont con-
sulté notre compagnie, l'une au montant de
\$2,000.00, l'autre au montant de \$25,
000.00, les deux jeunes fils du juge,
admis avocats quelques mois auparavant,
ont été engagés comme conseils par
la compagnie Price, qui leur paie,
m'assure-t-on, un salaire très géné-
reux. Ils ont agi depuis avec M. Bel-
ley dans plusieurs causes.

M. Price a donc maintenant à son
service le beau-frère et les deux fils
du juge Gagné.

Cet état de choses est-il tolérable ?
C'est la question que je pose aujour-
d'hui à l'opinion impartiale et éclairée.

En tous cas, je trouve que la lutte
est inégale entre nous, que nous ne
pouvons raisonnablement pas la conti-
nuer dans ces conditions, et il va fal-
loir un changement.

Cette lettre est le premier acte dans
l'accomplissement de ce que je consi-
dère un devoir envers les actionnaires
de notre compagnie, et j'ai l'espoir
qu'il sera suffisant pour mettre fin à
l'état de choses dont nous nous plai-
gnons.

Veuillez me croire, monsieur le ré-
dacteur,

Votre bien dévoué,

J.-E.-A. DUBUC,

Gérant de la Compagnie de
Pulpes de Chicoutimi.

Chez les Montagnards

L'ouverture officielle de la saison
du patin à roulettes aura lieu, le
samedi soir en présence de M. Gouin,
qui a bien voulu donner cette mar-
que d'intérêt à notre belle associa-
tion sportive de langue française.

On verra tous les soirs de cette se-
maine au Stadium le champion du
patin à roulettes dans le monde en-
tier, John-F. Davidson. C'est un
spectacle qui fera courir tout Mon-
tréal. Ayant fait lui-même de la rou-
lette dans sa plus tendre enfance —
de la roulette de cuivre, quelque peu
différente, hélas ! de la roulette de
bois — le directeur du "Nationaliste"
"parle parce qu'il sait".

Une affaire semblable se produisit
dans la capitale en 1901, avec le mé-
me résultat.

Les maris d'Ottawa sont de bonne
composition.

Petit scandale à Ottawa

(Billet particulier au "Natio-
naliste.")

Ottawa, 15 septembre. — On se cha-
cotte à Ottawa qu'un homme politi-
que important s'est mis dans de jo-
lis draps — sans jeu de mots. Le
débile qu'on dit qu'il n'est pas en
pièce estime. Il y a dans "Monte-
Cristo" un mot qui aurait dû frap-
per davantage nos amis de la
rue Saint-Jacques, c'est celui de
Noirtier : "Qu'importe ce que sera
mon journal, pourvu qu'il atteigne à
un tirage énorme."

LUC DESHAIES.

N. B.—Loin de nous l'idée de pré-
tendre que tout est parfait sur nos
scènes montagnardes ; aujourd'hui né-
me, le Monsieur du Balcon ne se
gène pas pour faire son petit Cyran-
os dépins du théâtre National. Nous
prétendons seulement que la "Presse"
n'a ni la compétence ni le désintéres-
sément nécessaires pour faire de la
critique ; que le public serait aussi
bien, laissé à ses propres lumières,
que guidé par des industriels sou-
cieux avant tout de nuire à leurs
rivaux (v. g., la "Patric" ou des
bonhommes dépités de n'avoir pu
distribuer les rôles au gré de leurs
caprices de cœur. — L.-D.

JEAN-CRISTIQUE — Des raisons
toutes personnelles m'empêchent
de publier, quoique je trouve la critique
juste, et surtout, amusante. Pourrais-
vous donner mes raisons plus au long
si j'avais votre adresse. — A.

— M. J.-Victor Murray, pharmacien,
de Montréal, épousa à Sainte-Adèle,
le 18 septembre, Mademoiselle Blan-
che-Eugénie Grignon, fille aînée du
docteur Grignon, confère agricole.

PERDU
Le 30 août, dans un tramway de
Saint-Louis Annex, une Amherst, ou
dans les rues Cherrier ou Berri, une
agathe montée en éponge. Récompense
de la rapporter 657 Av. de
l'Hôtel-de-Ville.

La critique théâtrale de la "Presse"

Un bon matin, la "Presse", ayant
ouï dire que M. Louis-Joseph Tarte
avait des intérêts aux Nouveaux-
tés, est partie en guerre contre
ce théâtre. Poussé par de tels mo-
tifs, on irait au bout du monde de
l'inconscience. Aussi ce qui a le
plus choqué la "Presse" dans le "Ber-
ceuil", c'est l'immoralité de la
pièce.

Nous avons exposé dimanche der-
nier le thème du "Berceuil" : l'œuvre
entière tend à faire comprendre aux
femmes romanesques que le prosaïsme
du ménage légal vaut encore bien
mieux, la plupart du temps, que la
poésie de l'adultère. Inutile de faire
ressortir la moralité de cette leçon,
qui classa l'auteur parmi les écrivains
vertueux aux yeux méprisants de la
critique d'avant-garde.

Nous avons dit que le "Berceuil"
avait été porté à la scène américaine
sous le nom d'"East Lynne". C'est
une erreur, la pièce de ce nom est
d'un auteur anglais qui a précédé
Berstein ; et en répétant notre affir-
mation sans la contrôler, quitte à
supprimer l'"e" final de "Lynne"
parce qu'il n'avait plus le "Nationa-
liste" sous la main, le critique de la
"Presse" a tout simplement laissé
voir sa pénurie de connaissances théâ-
trales. Ce qui est vrai, par exem-
ple, c'est que les deux pièces ont le
même thème, traité à peu près de la
même manière, et que les rédacteurs
de la "Presse" ont assisté mainte-
fois à la représentation d'"East
Lynne" sans découvrir la moindre
trace d'immoralité.

La version française renferme une
scène de passion sans laquelle la
chute de l'héroïne ne s'expliquerait
pas, et où seul un cœur corrompu
chercherait des sensations malsaines :
la "Presse" reproche à la direction
de ne pas l'avoir coupée.

Quelques lignes plus loin, il est vrai,
on reproche à la direction du
théâtre National d'avoir fait
des coupures dans "Théodora", et le
samedi précédent on avait intimé à
celui de droit l'ordre d'arrêter ce pas-
sant les pièces. Voilà, n'est-ce pas,
qui est agir avec suite, et surtout,
avec honnêteté !

Comme logique, et comme bon-
ne foi, cette critique du théâtre Na-
tional vaut au moins l'autre. Après avoir
exprimé le regret que Mlle Dérivour
n'ait pas en le rôle de Théodora, on
dit qu'elle a été très bien dans Ta-
miris, et que pour les artistes de sa
valeur il n'y a pas de petits rôles.
On reproche à la direction d'avoir mis
à la scène des versions fantaisistes ;
or, depuis le commencement de la
saison, le Théâtre National a joué
exactement : "Quo Vadis", pièce
française tirée du roman de Sienkiewicz ;
"Les enfants du capitaine Grant",
pièce française tirée du roman de
Jules Verne ; "Jean la Poste",
œuvre de l'Anglais Dion Boucicault ;
"Fidèle", tirée par Eugène Nus ;
"La bande à Filifil", du répertoire mé-
lodramatique français ; "Monte-Cris-
to", drame tiré du roman de Du-
mas, pour la scène anglaise, par le
célèbre artiste dramatique Charles
Fechter, créateur du rôle d'Armand
Duval à la Comédie-Française, et
traduite en français par MM. Ger-
main Beaulieu et Jehin Prunne ;
et enfin, "Théodora". On annonce bien
une "version" pour la semaine pro-
chaine, mais, évidemment, ce n'est pas
de celle-là que la "Presse" voulait
parler.

Dans "Monte-Cristo" — qu'il ap-
pelle variablement "Monte-Christo" —
le critique de la "Presse" a osé
horreur certain personnage déclarer
qu'un autre personnage "est
venu établir UNE FABRIQUE
D'AUX MINÉRAUX À ASSIE-
RES". Le monsieur ignore qu'il se
fabrique des eaux minérales — il en
boit quotidiennement celui qui provient
de l'aqueduc de la ville — et qu'il n'y
a pas de mal à placer dans cette in-
dustrie quelqu'un que l'on tient en
pièce estime. Il y a dans "Monte-
Cristo" un mot qui aurait dû frap-
per davantage nos amis de la
rue Saint-Jacques, c'est celui de
Noirtier : "Qu'importe ce que sera
mon journal, pourvu qu'il atteigne à
un tirage énorme."

LUC DESHAIES.

N. B.—Loin de nous l'idée de pré-
tendre que tout est parfait sur nos
scènes montagnardes ; aujourd'hui né-
me, le Monsieur du Balcon ne se
gène pas pour faire son petit Cyran-
os dépins du théâtre National. Nous
prétendons seulement que la "Presse"
n'a ni la compétence ni le désintéres-
sément nécessaires pour faire de la
critique ; que le public serait aussi
bien, laissé à ses propres lumières,
que guidé par des industriels sou-
cieux avant tout de nuire à leurs
rivaux (v. g., la "Patric" ou des
bonhommes dépités de n'avoir pu
distribuer les rôles au gré de leurs
caprices de cœur. — L.-D.

JEAN-CRISTIQUE — Des raisons
toutes personnelles m'empêchent
de publier, quoique je trouve la critique
juste, et surtout, amusante. Pourrais-
vous donner mes raisons plus au long
si j'avais votre adresse. — A.

— M. J.-Victor Murray, pharmacien,
de Montréal, épousa à Sainte-Adèle,
le 18 septembre, Mademoiselle Blan-
che-Eugénie Grignon, fille aînée du
docteur Grignon, confère agricole.

PERDU
Le 30 août, dans un tramway de
Saint-Louis Annex, une Amherst, ou
dans les rues Cherrier ou Berri, une
agathe montée en éponge. Récompense
de la rapporter 657 Av. de
l'Hôtel-de-Ville.

PERDU
Le 30 août, dans un tramway de
Saint-Louis Annex, une Amherst, ou
dans les rues Cherrier ou Berri, une
agathe montée en éponge. Récompense
de la rapporter 657 Av. de
l'Hôtel-de-Ville.

PERDU
Le 30 août, dans un tramway de
Saint-Louis Annex, une Amherst, ou
dans les rues Cherrier ou Berri, une
agathe montée en éponge. Récompense
de la rapporter 657 Av. de
l'Hôtel-de-Ville.

PERDU
Le 30 août, dans un tramway de
Saint-Louis Annex, une Amherst, ou
dans les rues Cherrier ou Berri, une
agathe montée en éponge. Récompense
de la rapporter 657 Av. de
l'Hôtel-de-Ville.

PERDU
Le 30 août, dans un tramway de
Saint-Louis Annex, une Amherst, ou
dans les rues Cherrier ou Berri, une
agathe montée en éponge. Récompense
de la rapporter 657 Av. de
l'Hôtel-de-Ville.

PERDU
Le 30 août, dans un tramway de
Saint-Louis Annex, une Amherst, ou
dans les rues Cherrier ou Berri, une
agathe montée en éponge. Récompense
de la rapporter 657 Av. de
l'Hôtel-de-Ville.

PERDU
Le 30 août, dans un tramway de
Saint-Louis Annex, une Amherst, ou
dans les rues Cherrier ou Berri, une
agathe montée en éponge. Récompense
de la rapporter 657 Av. de
l'Hôtel-de-Ville.

PERDU
Le 30 août, dans un tramway de
Saint-Louis Annex, une Amherst, ou
dans les rues Cherrier ou Berri, une
agathe montée en éponge. Récompense
de la rapporter 657 Av. de
l'Hôtel-de-Ville.

L'exploitation des chemins de fer par l'Etat

Le 8 septembre, dans un discours
prononcé à Truro, le chef de l'Oppo-
sition, M. Borden, s'est de nouveau
prononcé en faveur de la nationalisa-
tion des services publics. "Le prin-
cipe de l'exploitation par l'Etat, a-
t-il dit, ne doit pas plus être condamné
pour des erreurs administratives, que
le principe même du gouvernement re-
présentatif." (L.)

Pour notre part, nous approuvons
placément ces paroles. Le grand ar-
gument, nous dirions dire le seul ar-
gument des partisans de l'exploita-
tion privée, au Canada, est la mau-
vaise administration de l'Intercolonial.
On oublie que si l'Intercolonial est
mal administré, c'est parce qu'il
est en notre pays, avec ses embarras
et la ligne de l'île du Prince-
Edouard, le seul chemin de fer ré-
gi par l'Etat. Tandis que, en tout
temps, on le tient dans la dépendance
des autres réseaux pour enrichir
des compagnies privées et en particu-
lier le Grand-Tronc (une enquête n'a-
t-elle pas établi que le Grand-Tronc
ne se considérait pas tenu de respec-
ter ses contrats avec le gouverne-
ment?), en temps d'élections il tom-
be au rang des préoccupations secon-
daires du corps électoral.

Il n'y a pas de pays au monde où
la démocratie soit plus forte que
dans les colonies australiennes (Aus-
tralie, Tasmanie et Nouvelle-Zélan-
de) ; la régie d'Etat n'y a pas été
désastreuse, loin de là. Non seule-
ment, dans ces pays, les chemins de
fer sont une source de revenus pour
le Gouvernement tout en offrant au
public des taux de transport extrê-
mement modiques, mais la régie sou-
strait la législation à l'influence de
corporations financières qui, aux
Etats-Unis — nous pourrions peut-
être ajouter : au Canada, — ont
corrompu les corps représentatifs au
point de mettre en péril l'avenir mé-
me de la démocratie. En effet, si les
services d'Etat sont devenus presque
impossibles aux Etats-Unis, ce n'est
pas que la démocratie américaine y
soit naturellement inapte, c'est que
le gouvernement, à une époque de la
vie nationale qui correspondait à celle
que nous traversons aujourd'hui, a
remis à des particuliers les grandes
voies de communication et de trans-
port, et créé ainsi une puissance ca-
pitaliste hostile aux intérêts les plus
vitaux du peuple, et capable de les
ruiner. L'exercice du patronage dans
des services publics, sur le chemin de
fer, le suffrage populaire, mais le secret
du scrutin, autant que l'instruction
de plus en plus grande des masses,
nous protège dans une certaine mesu-
re contre ce fléau. Au contraire, il
semble régner dans les parlements des
maladies honteuses qui se transmet-
tent d'une législature à l'autre, par
l'atmosphère des chambres et de
certaines des tapisseries, et l'une de
ces maladies est la soumission vénale
aux grandes compagnies chargées des
services publics. Sur ce point, le
exemple de nos voisins devrait sem-
bler-t-il, nous servir de leçon, si
chez nous le mal n'est pas encore as-
sez profond pour féler à tous les
yeux. D'ailleurs, le spectacle d'une
presse périodique achetée par les pro-
priétaires de chemins de fer avec l'ar-
gent du public, en vue de perpétuer
le système qui fait passer l'argent du
public dans la poche de ces mêmes
personnages, devrait être suffisant
pour nous démontrer qu'il y a des
maux plus grands que le favoritisme
ministériel.

On pourrait bien opposer au statu-
quo, un argument d'ordre maté-
riel qui a son importance. Car on
semble bien plus pressé d'additionner
les déficits de l'Intercolonial — dé-
ficits qui auraient bientôt disparu si
l'administration était confiée à un
conseil inamovible, — que de calculer
l'intérêt des subventions de toute
sorte votées par les différents gou-
vernements du Canada à des par-
ticuliers. Les subventions portées aux
livres bleus atteignent l'année der-
nière le chiffre énorme de trois cent
millions, pour un réseau de 20,000
milles de longueur, dont le coût vé-
ritable n'a pas dépassé le demi-mil-
lard ! A quatre pour cent d'intérêt,
cela représente douze millions par
année. Ajoutons à cela les cadeaux
comme ceux que notre très vénal con-
seil municipal fait de temps à autre
au C. P. R. et de Grand-Tronc, et
nous aurons une idée de ce que nous
coûte l'exploitation privée.

L'échevin qui repousse la régie mu-
nicipale par crainte des abus confesse
son incompétence ou sa vénalité. Le
député qui dénonce les services d'Etat
exprime par le fait même son
manque de confiance en la démocra-
tie. Le peuple vaut mieux que ces
gens-là, et il le prouvera d'une ma-
nière éclatante, pourvu que les clas-
ses dirigeantes ne cherchent pas tou-
jours à le décourager.

OLIVAR ASSELIN.

(1) Compte-rendu de la "Gazet-
te".

Dans un pamphlet anonyme paru
dernièrement, les autorités du collège
d'Ottawa — de l'Université d'Ottawa,
comme on dit communément — sont
prises à partie pour leur prétendue
hostilité à l'élément irlandais. Le
nouveau recteur de l'institution, M.
l'abbé Murphy, répond qu'il y a vingt
ans le personnel enseignant de l'uni-
versité ne comprenait pas une person-
ne de langue anglaise, tandis qu'au-
jourd'hui il en contient douze.

En face de pareils chiffres, le pam-
phlet en question ne prouve qu'une
chose, déjà, hélas ! trop connue :
c'est que l'Université d'Ottawa com-
me presque partout au Canada, l'élé-
ment irlandais, qui devrait être le
meilleur ami de notre race, est animé
de la pire franço-phobie.

Le ne sais à quelles associations
l'honorable ministre veut faire allu-
sion, mais je puis certifier que la
grande et très grande majorité des
unions de Montréal protestent véhé-
mentement contre la loi.

Je comprends qu'une loi défendant
aux patrons d'employer les services
d'autrui plus de six jours par se-
maine et plus de huit heures par jour,
reçoive l'entière approbation des tra-
vailleurs.

Mais que des législateurs aillent
jusqu'à empêcher toute une classe
d'indigents de vivre, que du com-
merce du dimanche, de pouvoir se
procurer désormais leur pain quoti-
dien, sans en retour les indemniser en
aucune manière, et ce au bénéfice
des grandes entreprises fermées ce
jour-là ; qu'ils pénètrent jusqu'au
fond des consciences pour leur faire
adorer Dieu selon leurs rites et en-
tra-

La loi du dimanche

A PROPOS DU DISCOURS DE M. RO-
DOLPHE LEMIEUX, A CHAM-
BLY.

Enfin ! Nous en tenons l'aveu.
M. Rodolphe Lemieux a parlé, et la
loi du dimanche sera imposée à la
province de Québec.

Les dispositions sclérotiques qu'elles
contiennent ont même fait l'objet de
longs et touchants éloges de la part
du ministre des postes.

On en est honte à ce degré de sans-
gêne qu'on ne craint même plus
de faire le panegyrique du pire et de se
louer, en de houleux mouvements ora-
toires, d'une action qu'on avait eu le
soin de voiler, pour en atténuer les
foudroyants effets.

Il est donc inefficace, quoique de
bonne mine, ce fameux amendement
donnant aux procureurs-généraux des
provinces le prétendu pouvoir de re-
fuser chez eux toute introduction à la
loi nouvelle.

C'est ce point culminant que l'un
de ses plus responsables auteurs au-
rait dû discuter à Chambly, il y a
une dizaine de jours, car c'est cette
restriction qui l'a fait accepter par le
sénat menaçant, et indigné des
dispositions qu'elle contient.

Nous avions dit, avec beaucoup
d'autres, je dirai avec l'immense ma-
jorité de nos concitoyens, que la loi
était d'un autre âge et d'une indigne
étonnante de la part d'un gouverne-
ment libéral.

Mais nous avions été isolé dans
notre affirmation que la loi serait mi-
sée en force dans la province de Qué-
bec.

M. Lemieux, n'ayant pas direc-
tement affronté ce problème, le plus
important, nous donne entièrement
raison.

Mais nous avions été isolé dans
notre affirmation que la loi serait mi-
sée en force dans la province de Qué-
bec.

Bien au contraire, la phrase sui-
vante sortie de la bouche du jeune
ministre et qui porte un rude coup
aux députés libéraux, de cette pro-
vince, en les mettant en posture de
mensonge auprès de l'électorat, con-
firme nos prétentions de la façon la
plus merveilleuse :

" Vos représentants à Ottawa
n'ont pas voulu se ranger sous un
régime d'exception dans un monde où
nous pouvons nous rencontrer et vi-
vre de la vie commune en plus d'un
point..."

N'est-ce pas là l'aveu ?
Peut-il encore exister un doute ?
Nos représentants n'ont pas voulu
faire exception pour la province de
Québec...

Est-ce assez clair ?
La comédie a-t-elle été parfaite ?
S'est-on moqué suffisamment de
nous ?

Que manque-t-il à cette monstruosi-
té ?

Un peuple peut-être pour mettre à
la porte sans délai des serviteurs
aussi effrontés.

Mais je réponds du peuple de Saint-
Marie, et c'est de là que partira
l'antit la plus virulente des condamna-
tions.

Nous pouvons peut-être que l'inter-
diction mal M. Lemieux, ou que ce der-
nier a laissé tomber une phrase mal-
adroite, par inadvertance, dans le feu
du discours, que je m'empresse de
saisir avec trop de sévérité, comme
à plaisir.

Il n'en est rien. Le ministre des
postes a insisté.

Il a fait de cette idée le principal
argument de son oraison et a com-
plètement, chez nous, qui l'avons lu
comme chez ceux qui l'ont entendu, l'œu-
vre de persuasion si habilement édi-
fiée, par les mots que voici :

" Il est si peu exact que la Lord's
Day Alliance ait exercé une pression
sur le gouvernement ou sur le par-
lement canadien pour imposer une lé-
gislation de sa façon à la province
de Québec, qu'elle était disposée à
excepter tout à fait celle-ci de l'ac-
tion de la loi demandée aux autori-
tés fédérales."

Avons-nous été naïfs !
Nous avions cru jusqu'à ce jour que
nos amis près du gouvernement s'en-
tendaient, au moins, avec le se-
crétaire de leur courtoisie et leur
faiblesse, de nous en préserver.

Erreur, erreur !
Les fanatiques ont voulu nous sau-
ver, ce sont nos chers qui nous ont
perdus...

Voilà l'éclatante lumière jaillie de
l'éloquence de notre ministre des pos-
tes !

Et l'on soutiendra maintenant
qu'une loi, adoptée de propos délibé-
ré par nos députés, dans le but de
nous mettre sur un pied d'égalité
avec les provinces anglaises, et mal-
gré l'offre généreuse d'Ontario de
créer une exception pour la province
de



Un prêtre catholique américain a exprimé l'opinion que l'Eglise autoriserait une confession par téléphone au cas de nécessité.

Et le secret de la confession, avec la demoiselle au bout du fil ?

M. P.-B. Mignault, bâtonnier du barreau de Montréal, juge le système de nomination des juges par le Gouvernement bien préférable à l'élection par le peuple.

Ce doit être aussi l'opinion de M. Piché.

La police montréalaise comprend 1 chef, 3 sous-chefs, 1 quartier-maître, 17 capitaines, 34 lieutenants, 16 sergents et 107 constables, soit un total de 177 hommes. Étant donné que ces gens-là dorment comme le reste des mortels, cela ne fait pas même un policier pour deux buvettes.

M. Tarte parlant de l'exposition de Richelieu dit que l'honorable M. Alphonse, et M. Bruneau, député de Richelieu, et plusieurs de leurs amis ont assisté à l'OUVERTURE DES PROCEDES.

N'auraient-ils pas plutôt procédé à l'ouverture? Soyez franc, monsieur Tarte.

Vieille épigramme du pays de France :

Damie obtint le mois passé Un gros emploi dans la finance Et, laissant l'homme d'importance, Comme s'il eût été placé Par son mérite et sa science, Disait : « C'est sans protection Que j'ai cette commission ; Sans voir ni Monsieur ni Madame, Je n'ai pas bougé de ceans. Et pourtant vrai que ma femme S'est donnée quelques mouvements ! »

Lors du congrès des dentistes, M. le docteur Danth, vice-recteur de l'Université Laval, se serait, au rapport des journaux, déclaré personnellement favorable à l'idée que les dentistes se devaient de soigner les dents des enfants pauvres, ajoutant que « puisqu'on parle d'inspection médicale des écoles, il n'y a pas de raisons pour que cette inspection ne soit pas également faite par des dentistes ».

Écriture un que la « Croix » et la « Vérité » devront accuser de franc-maçonnerie.

Le « Globe » de Toronto, journal ministériel, ne publie pas, contemplant l'immigration intensive avec un œil de moins en moins réjoui. Il manifeste sa satisfaction de ce que M. Oliver a signifié à l'Europe qu'un plan de fondation de colonies n'est autre qu'un Nord-Ouest ne serait pas favorisé. « Il sera déjà assez difficile, fait remarquer le « Globe », d'y empêcher le développement de colonies étrangères permanentes, même avec le système d'un lot de terre particulier pour chaque nouveau venu. »

M. P.-B. Casgrain publie, dans le dernier numéro de la « Revue Canadienne », un article d'historien très intéressant sur Cadet, munitonnière de l'intendant Bigot.

L'auteur a lui-même découvert que l'ancienne habitation de Cadet, à Québec, subsiste encore, et il nous expose les documents sur lesquels il a été établi sa constatation.

Voilà un genre de travaux que nous aimerions trouver souvent dans la « Revue Canadienne ».

Nous apprenons avec plaisir que M. Charles-Albert Millette vient d'être nommé membre titulaire de la « Société d'histoire littéraire de la France », laquelle compte parmi ses membres, qui sont tous de célèbres érudits, M. Gustave Lanson, Gaston Boissier, Jules Claretie, Arthur Chuquet, Jules Lemaitre, Émile Faguet et plusieurs autres écrivains illustres.

M. Millette est le premier Canadien à qui un pareil honneur arrive.

Nous sincères félicitations à notre ami.

La « Libre-Parole » se défend d'avoir réclamé la taxation des biens religieux à Québec. Elle a voulu seulement mettre les Ursulines et les Dames de l'Hôtel-Dieu en garde contre la détention trop longue de certains terrains qu'elles possèdent à Limoilou et à Saint-Malo.

Le « Nationaliste » se fait un plaisir d'enregistrer cette rectification d'une affirmation qu'il avait trouvée dans la « Vigile ».

Les journaux ont vanté l'audace de ces deux Montréalais, Frank-K. Adams et J. Bancroft, qui ont tenté une exploration géologique du mont volcanique Colère au risque de leur peau et au prix de brûlures assez vives. Le geste est beau de ceux qui partent et vont dévorer leur vie à la science, mais il faut un courage non moindre pour rester, quand on sait que la mort vous guette partout, embusquée dans la fange des rues, dans l'eau que vous buvez, dans l'air même que vous respirez.

Zénon s'avouerait battu devant le stoïcisme des Montréalais.

Sur 2,516 colons qui sont entrés dans la région du Lac Saint-Jean l'année dernière, 801 seulement y sont restés.

Le « Lac Saint-Jean », de Roberval, explique le fait par la déficience de l'organisme chargé de la réception et du placement des colons. « Le travail de la Société de colonisation au dehors est parfait, dit-il, mais le travail intérieur a besoin d'être mieux réglé. Les colons, les nouveaux comme les anciens, ne reçoivent pas toute l'attention dont ils ont besoin. Dans les centres de colonisation on veut à la fois, il faut que le public, par une organisation quelconque, prenne sous sa protection les nouveaux venus. »

« La Société devrait avoir à Roberval comme à Québec un bureau parfaitement organisé, avec des officiers ayant des pouvoirs plus étendus que ceux qu'ils ont maintenant. »

Mais pour cela, conclut avec amertume le confrère, « ce n'est pas \$5,000 du gouvernement fédéral dont nous aurons besoin, mais \$50,000 et davantage. SEULEMENT NOTRE PART LÉGITIME des sommes fabuleuses que le gouvernement fédéral dépense chaque année pour peupler le Dominion. »

(1) Compte-rendu du « Canada ».

M. Tarte trouve « exorbitantes » les heures de travail de beaucoup d'ouvriers.

Pour avoir mis un h à « exorbitantes », il n'en a que plus raison.

M. Tarte dit à l'honorable M. Fielding que celui-ci « n'a pas bâti la fortune (1) en politique. »

Il espère peut-être que le ministre des finances finira par en bâtier une, qui sera celle de M. Tarte. La direction des travaux du pont de Montréal vaut bien un coup d'encensoir.

On disait dans la « Presse » du 8 septembre ce beau vers sur l'Angleterre :

« Elle enfanta Newton, comme Rome, ARCHIMÈDE. »

Chapman-lui-même nous l'apprend avec modestie—est un écho de Byron et de Victor Hugo, et ce dernier a pris quelque liberté avec l'histoire et la géographie ; mais Hugo a cette excuse de n'avoir jamais écrit.

« Et la France ! la France !... elle est toujours... la France ! »

Il est laissé à M. de la Palisse de pareilles trouvailles, et à ses élèves d'entre-mêler « la neige seraine qui blanchit le sommet de QUELQUE Pélion ».

Enfin, chacun fait ce qu'il peut.

La « Presse » demande avec infiniment de raison la suppression des fêtes bachiques qui, à son dire, terminent la plupart des foires agricoles dans notre province.

Supprimer les banquettes n'est pas une mauvaise idée ; c'en serait une meilleure encore que de supprimer les expositions en attendant que le Gouvernement ait appris à y participer intelligemment.

N'est-il pas pas curieux en effet qu'à ces comices organisés aux frais du public, on trouve des femmes à barbe, des vœux à deux têtes, des acrobates, des acrobates, mais point de modèles de bâtiments, point d'échantillons de matériel, proposés ou fournis par le ministère de l'Agriculture.

Ce ministère devrait, il nous semble, constituer, avec l'aménagement, l'outillage et les produits des fermes subventionnées, et au besoin d'exploitations indépendantes, une exposition permanente qu'il promènerait toute l'année à travers la province, et qui serait le gros numéro des foires annuelles. Il aime mieux faire donner des conférences aux cultivateurs par des experts comme le citoyen Gervais, qui apprît ce métier en faisant de l'organisation syndicaliste parmi les ouvriers de Montréal, pour le compte des politiciens.

(1) En français : « Bâtit à fortune ».

Les employés de la Poste

Mon cher Directeur,

Les employés des Postes vous seraient reconnaissants si vous pouviez, par le style vigoureux de votre journal, faire comprendre à l'honorable M. Lemieux qu'un salaire de \$300 n'est plus suffisant, aujourd'hui, et cela, pour des raisons encore bien meilleures que celles qui ont motivé l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

Si cet honorable ministre trouve les anciens assez payés, de grâce qu'il ne laisse pas mourir de faim les nouveaux, qui font le travail et retirent \$300 par année.

Quatre cents piastres, pensez donc, mon cher directeur, faire vivre avec cela femme et enfants et acheter votre journal tous les dimanches !

Puis, soucieux de faire des économies à ses administrés, le gouvernement retient 5 p. c. de leur salaire. Voici donc les 400 piastres réduites à \$380.

Est-il étonnant que monsieur Mulock ait encaissé des surplus ? Si cette politique de la hausse de chandelles est continuée par le ministre actuel, le service postal ne sera plus fait que par des incapables et le bon public en souffrira.

Rodolphe.

NOTE DE LA REDACTION. — Les journaux ministériels annoncent que le traitement des maîtres de postes de la campagne va être augmenté. M. Lemieux reconnaît également qu'à Montréal ce n'est pas avec quatre cents piastres par année que l'on fait vivre femme et enfants. Il a conclu dernièrement avec la Compagnie des Tramways de Montréal un arrangement en vertu duquel les facteurs peuvent circuler gratuitement sur les tramways. Cet arrangement admettra peut-être le sort des facteurs et le calcul de l'administration n'est pas tout simplement de doubler leur force de travail ; mais au point de vue pécuniaire, il laisse les choses en leur état antérieur, ou à peu près. Espérons qu'un nouvel arrêté va suivre qui mettra les facteurs « en meilleure posture », comme dirait notre vieil ami Joseph-Israel Prudhomme.

Le compte-rendu qu'a fait la « Patrie » de l'inauguration de la « Saison théâtrale aux Nouveautés » nous remet en mémoire l'article de Tarasconnades.

« L'admirable peinture du bon Daudet. Pascalon R., sur la recommandation de Tartarin Tarte (comme ça se trouve), nous pond, les yeux sortis de la tête, des vers qui roulent comme des vœux du Midi de la France. — un article digne du « Forum » (Gazette de Tarasconnades). »

« Tout était noir de monde », dit-il, « j'avais pas un ponce de vide... » (sic). « Bâties absolument épatantes... », « mélodrame excessivement émouvant... », « succès colossal, énorme, absolument complet... », etc., etc.

Le public de Montréal n'est point si bête que de gober tous ces substantifs et ces adjectifs ronflants. Il sait à quoi s'en tenir sur leur valeur.

Il est dit si facile d'écrire que M. Lassalle a été à la hauteur de sa bonne réputation, que Ravaux est toujours le parfait notaire, etc.

Allons ! messieurs les directeurs de journaux, quand cesserez-vous de nous montrer sous un aussi triste œil aux yeux de nos cousins de France ? Ah ! ce qu'ils se gaussent de nous en lisant nos journaux !

Tartarins, les directeurs de journaux. Tartarins, les critiques de théâtre. Tartarins!!!

AL. RASCHID.

Montréal, 8 septembre.

Nouvelles théâtrales

Comme cela était à prévoir, le retour au meilleur élément de l'ancien répertoire, aux Nouveautés, a satisfait tout le monde.

Malgré les avertissements dévôts de la « Presse », le public s'est rendu plus nombreux que la semaine précédente pour entendre la pièce de Bernstein.

Je ne chicanerai pas sur la moralité plus ou moins grande de l'œuvre, me contentant d'y voir une comédie fortement pensée, savamment écrite et qui a donné l'occasion à Madame Bienfait de se montrer sympathique et étonnante à souhait. M. Perny a fort bien joué le rôle du mari, mais il l'a joué bien jeune. Landry le dit lui-même, il a le double de l'âge de sa femme, c'est-à-dire 44 à 46 ans. Certes ce n'est pas l'impression que nous a donnée l'excellent artiste. Or cela est important, car l'on ne s'explique plus l'entraînement que subit Eve Lyne pour ce Foucher cynique que je n'ai trouvé ni plus jeune, ni plus beau, ni plus attrayant que le seigneur et maître de la brebis égarée.

M. Cosset, dans le rôle de l'écrivain, rôle peu sympathique du reste, m'a paru bien nerveux à certains moments, mais il a eu d'excellents élan, et des trouvailles charmantes au 1er acte notamment.

Madame Montout, malgré un énergumène prononcé, nous a bien fait rire dans la scène Rosa. Elle a donné la note gaie dans cette pièce qui en manie un peu.

Je trouve que c'est bien à tort que l'on a reproché à Mlle de Luys son interprétation « fille » de Louli. C'est une fille, ne l'oublions pas. Et c'est de cela que naît la discussion entre Foucher et Evelyn. Louli, même dans ce monde un peu mêlé, doit donner et surprendre par ses façons sans gêne et je dirai un peu « voyou ».

Bien composé et bien présenté, le « Vieux marcheur » de Marmignon. Fleury dans Angel n'avait guère l'avantage de se montrer cette semaine.

Je ne dirai rien de l'ingénuité que nous a présentée Mlle Guérin, pas plus que du comique de M. Melvil. Soyons patients et attendons pour parler d'eux et des autres qu'ils nous en fournissent l'occasion.

La semaine prochaine, « Le Réveil » de Paul Hervieu.

Le Théâtre National marche à pas de géant vers le grand spectacle. Quoi que Monsieur Caseneuve n'a pas fait deux mots à dire, les salons ont été comblés toute la semaine, et ce fut justice. M. Scheller dans Andrius, Mlle Vêry dans Théodora se sont absolument surpassés et ce fut un vrai régal de voir ces deux excellents artistes. Mon bonheur aurait été complet, si quelques rires déplacés ne parvenaient pas dans la salle à chaque scène d'amour ou à chaque moment pathétique.

Fort bien et très applaudie également Mme Dérivort, qui nous a présentée une Tanyris remarquablement étudiée.

L'espace m'est trop limité pour que je puisse décrire à chacun en particulier les éloges auxquels il a droit. Tous les artistes ont apporté leur grand appoint au succès général. Je citerai en bloc MM. Fillon, Lombard, Hamel, Armand, Palmien, etc. etc.

Pour la semaine prochaine, gare aux foudres de la « Presse », qui, entre parenthèses, ne s'est pas montrée bien tendre mardi dernier dans sa critique théâtrale. Je l'ai même trouvée un peu dure pour certains en particulier, et cela dit d'autant plus sensible que le revirement a été brusque. Du lundi à l'agressif et à l'éreintement, il y a du chemin, et les étapes ont été franchies d'un seul coup. Donc, la semaine prochaine, gare aux foudres, c'est encore une adaptation, une versification, comme dit le critique de la « Presse ». Ce Joe Lachance n'est autre que Thomas Plumette, un parisien qui est devenu un brave Canayen au National, comme Lavaré de l'ancien Baptiste au Français.

Les affiches nous disent que Joe Lachance sera encore mieux que Baptiste. Nous en acceptons l'augure et trouvons que décidément les auteurs français font bien de chercher à faire respecter leurs œuvres. Autrement nous reviendrions à l'époque joyeuse où l'on voyait s'étaler sur les murs de Montréal des affiches annonçant : XXX..... pièce en 5 actes de Victor Hugo ou d'Alexandre Dumas, revue et corrigée par Monsieur C.

Le Oimétoscope semble suivre la fameuse recommandation de MacMahon au nègre : il continue à donner d'excellentes vues. Aussi la salle ne désemplit pas et c'est un perpétuel concert d'éloges sur le spectacle.

On ne se trompe fort on M. Oimette ne s'arrêtera pas en si beau chemin. On lui prête l'invention (et l'on ne prête qu'aux riches) d'entreprendre de grandes choses. Je lui souhaite la plus entière réussite. Il la mérite bien. Il serait en pourparlers, parait-il, pour l'achat d'une machine très perfectionnée qui lui permettrait de faire ses vues animées lui-même. Quelques milliers de dollars sont nécessaires pour l'entreprise, ce qui ne paraît nullement embarrasser le propriétaire du Oimétoscope, qui a réalisé dans sa petite salle le moyen de fabriquer sans interruption de superbes bills de 15 et 10 dollars, comme une grande banque, sans pour ce la passer par un laux monnayeur. Vues sensationnelles pour la semaine prochaine, et entièrement nouvelles.

— On dit que le Bijou rouvrira ses portes vers le 15 octobre, avec une troupe française.

— On dit que M. Fernand Dharriot revient de sa villégiature en pensant qu'on ne peut être à la fois à la ville et aux champs.

— On dit que le National, trop petit pour contenir les foules qui s'y rendent, s'agrandirait en faisant construire une 2ème galerie qui passerait par la rue Beaudry.

— On dit que si M. Dane n'est pas parti comme il devait le faire, c'est que sans doute il a des raisons.

— On dit que la Direction des Nouveautés va tourner... sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler que je tournerai, moi, sept fois ma plume dans l'encrier avant d'é-

crire. Donc à raison d'une fois par jour, cela fait juste une semaine : je vous donnerai par conséquent d'autres nouvelles dimanche prochain.

Qu'il me siffle pour aujourd'hui de vous apprendre que Mlle Sybel, que nous avions connu sous le nom de Morman il y a deux ans, est repartie pour la France samedi matin en compagnie d'un de ses camarades du sexe fort. Un autre artiste mâle partirait ce soir.

LE MONSIEUR DU BALCON.

Rectification... superflue

Un lapsus calami nous faisait écrire en notre dernier article que dans vingt-cinq ans la province de Québec n'aurait plus probablement qu'une vingtaine de députés sur six ou sept cents à la Chambre des Communes.

Nous avions dans l'idée que, pour éviter d'avoir alors cette Chambre de six ou sept cents membres, l'on devrait, en abaissant le chiffre de la représentation nationale, réduire à une vingtaine le nombre de nos députés.

C'est un reste que nous disions en toutes lettres dans un précédent numéro du « Nationaliste ».

De plus, nous admettions, dans le même article, que dans vingt-cinq ans nous serons encore à peu près « un sur dix » dans le pays, ce qui suppose une représentation proportionnelle à la Chambre des Communes.

Notre erreur—toute matérielle—était donc corrigée doublement.

Suivant le conseil du « Temps », nous sommes allés à l'école. Nous avons posé à l'instituteur le simple problème que voici :

« PROBLÈME.—Étant donné qu'en 1931 la population du pays sera de 25,000,000 et la population de la province de Québec de 2,500,000, quel sera alors le chiffre de la représentation fédérale ? »

La solution n'est arrivée tout de suite :

« SOLUTION.—2,500,000 est le dixième de 25,000,000. Or, Québec ayant 65 députés, le Dominion devra en avoir 650. »

Que le « Temps » s'agite tant qu'il voudra, il ne pourra rien contre cette simple règle de trois. IL S'ERA BIEN FORCÉ DE RECONNAÎTRE QUEL est bien le sort que nous préparons le gouvernement des Sifton et des Oliver ; avoir, dans vingt-cinq ans, à la Chambre des Communes, 65 députés sur 650—ou, plus vraisemblablement, 29 sur 200 ou 30 sur 300.

PIERRE BEAUDRY.

Entre humoristes

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre !

(A. de Musset.)

Loin de moi l'idée de vouloir démolir un confrère !

Mais M. Charlie Holmes prend vraisemblablement les Canadiens pour des poires.

En effet.

Sous le titre, « Lettre de France », n'a-t-il pas osé publier (1) une très longue missive qu'il fait suivre de son nom et prénom sans aucune espèce de scrupule.

Juste—la rien d'extraordinaire !

Mais le piquant de l'affaire, c'est qu'avant même d'avoir goûté à la prose de M. Holmes je la connaissais déjà, puisque j'avais lu la semaine dernière dans le « Journal »—au-dessus de la signature « Henry Maret », le journaliste parisien bien connu, une tirade absolument semblable à la sienne : « Nous continuons notre petit tour de progrès... »

Et l'article finissait ainsi : « C'est ce qui explique pourquoi le mot libéral est inscrit sur la façade de toutes les prisons. »

Est-ce M. Holmes qui pille M. Maret ou M. Maret qui pille M. Holmes ?

Cruelle énigme.

Je dois avouer, à ma honte, que la première supposition me paraît infiniment plus raisonnable que la seconde.

A propos de plagiat, il m'en revient une bien bonne en mémoire.

Un mien ami, politicien farouche, d'autant plus incriminable qu'il s'est fait déjà vendre quatre ou cinq fois, débâta sous forme de discours à ses nombreux auditeurs quelques passages bien sentis qu'il avait appris par cœur dans « l'Histoire des Girondins », de Lamartine.

Les électeurs étaient enthousiasmés et le furent jusqu'au jour où, devenu soudain oublieux des verbes d'abîme, généralement octroyés par le mien ami, le démonstratif peremptoirement aux braves gens décriés qu'on se payait leur tête.

Il y eut un déplacement formidable de voix !

Mon ami, nouveau Salomon, dégoûté des grandeurs humaines, se mit à vendre du fromage.

Aujourd'hui, il est épier.

Épier, député, deux infinis qui se complètent !

O Monsieur Holmes ! à quoi tiennent les choses, pourtant ?

Voyez-vous ça d'ici, si je n'avais pas découvert le pot aux roses !

EDOUARD JOYEUSE.

(1) Dans le « Bulletin ».

The Montreal Reduction & Smelting Co. of Canada, Ltd.

CONSTITUÉE EN VERTU D'UNE CHARTRE DU DOMINION

CAPITAL: \$2,000,000 EN 400,000 ACTIONS DE \$5.00 CHACUNE.

BUREAU EXECUTIF: J. E. E. LEONARD, député fédéral, président; J. H. BROWN, ingénieur en mines, vice-président et directeur-gérant; BENJAMIN BURLAND, trésorier; L.-J. CARTIER, secrétaire.

DIRECTEURS: J. E. E. Leonard, député; J. H. Brown, ingénieur en mines; Benjamin Burland, courtier, gérant de la succursale montréalaise de l'American Palace Car Co.; Douglas Lacey & Co., membre du Montreal Board of Trade; L. J. Cartier, comptable; O. Lemire (de O. Lemire & Cie); A. Robert, officier de banque; P. A. Thériault, marchand.

CONSEIL: F. D. MONK, CONSEIL DU ROI, DÉPUTÉ.

La compagnie opérera un Haut Fourneau à North Bay, Ont., dans le but de FONDRE, RÉDUIRE et RAFFINER les métaux précieux, ce qui est reconnu LA PLUS PROFITABLE de toutes les industries. Le Haut Fourneau sera construit en SECTIONS, et commencera ses opérations avec un rendement quotidien de 500 TONNES, qui sera porté à 3,000 TONNES quand le haut fourneau sera complété.

Les travaux sont poussés avec activité, et on espère que les opérations de réduction seront commencées vers le milieu d'octobre.

Un nombre limité D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES à \$ pour cent, valeur au pair de \$5.00, payées en plein et non imposables, sont maintenant offertes au public à DEUX DOLLARS PAR action. On n'acceptera pas de commande pour moins de cinquante actions.

On peut obtenir des Prospectus et toutes informations en s'adressant à BENJAMIN BURLAND, trésorier. L. J. CARTIER, Secrétaire.

Bureau Principal: 26 rue Saint-Jacques, Montréal.

La Colonisation

COMMENT LES CHOSES SE PASSENT ENCORE, UN AN APRES LE CONGRES DE SAINT-JEROME.

Mercredi dernier le R. P. André Montet, curé du Nominique, et M. l'abbé Corbeil, curé de l'Ascension, délégués de la Coopérative des colons du Nord, ont exposé à la Chambre de Commerce les besoins de cette région:

1° Libre concession de terres aux colons, dans les cantons annoncés en vente;

2° Abolition du double droit de coupe exigé des colons;

3° Augmentation des subventions aux écoles des colons, aide plus efficace à l'industrie laitière et à l'élevage;

4° Subventionnement direct de la colonisation.

5° Création d'un district judiciaire et d'un comté dans la région de La Belle;

6° Réduction du nombre des délits de boisson à un par mille habitants;

7° Extension et amélioration de la voirie;

8° Prolongement immédiat du chemin de fer du Nominique au Rapide de l'Original;

9° Prolongement du chemin de fer de Montfort jusqu'au Transcontinental, en passant par la vallée de la Nation, le Nominique et la Ferme-Nouve;

10° Amélioration du service et abaissement des taxes de transport sur le C. P. R.;

11° Prolongement du téléphone Bell ou création d'un réseau local;

12° Dévolution au gouvernement fédéral d'une partie de l'aide à donner aux chemins de fer dits de colonisation.

La « Patrie » rend ainsi compte de l'exposé de M. l'abbé Corbeil:

« Nous traversons une crise, dit l'abbé Corbeil, et c'est à Montréal que nous demandons de nous aider à y faire face. Nos intérêts sont les siens. L'œuvre de la colonisation dans le Nord a été entravée par bien des causes. Sans parler des communications défectueuses, je dirai qu'une des plus fortes pierres d'achoppement pour les colons du Nord, est la Ligue des grands propriétaires de limites à bois. « Ces capitalistes voient avec peine le colon envahir leurs domaines: voilà le grand obstacle à la colonisation. Dans le nord de Montréal, continue M. Corbeil, un colon ne peut pas obtenir la concession de lots. C'est une injustice. »

« On défend au colon de s'installer où il le voudrait et la vente des lots aux alentours des villages est prohibée. Pourquoi ne pas permettre à des familles, à des amis de ses groupés et d'agrandir les villages ? Pourquoi de porter au loin des colons qui s'étaient choisis un site plus favorable. »

« Nous demandons qu'il soit permis aux colons d'acquiescer des lots autour des villages. »

« L'émigration aux États-Unis serait entravée si les colons du Nord étaient mieux traités. Le commerce de Montréal y gagnerait, car le centre logique de ravitaillement des colons du nord est Montréal. »

« L'abbé Corbeil demande aussi l'abolition du double droit de coupe imposé au colon comme une véritable amende. »

« Pendant l'hiver le colon pauvre fait un peu de bois sur son lot mais l'agent du gouvernement fait sa tournée et lève sur ce travail un double droit que le gouvernement touche directement du marchand. Nos colons, dit-il, les formalités administratives sont terminées, et elles sont longues, le colon touche le reste. Ce reste vient souvent trop tard pour être utile au défrichement. »

« Passant à la question des subsides accordés à la Colonisation, M. l'abbé Corbeil déclare que le gouvernement devrait prendre à sa charge, au moins pendant deux ans, l'entretien des écoles de paroisses en formation. Ces paroisses sont, dit-il, généralement très pauvres au début pour soutenir à la fois l'église, le presbytère, l'école, et faire face aux dépenses municipales. C'est ainsi que dans la paroisse de l'Ascension, qui s'étend sur 12 milles carrés, il n'existe

